

COMMUNIQUÉ DE PRESSE / 26.05.2021

Le report du Codeco laisse le secteur Horeca dans le brouillard complet !

L'annonce du report du CODECO, initialement prévu ce vendredi, au 04 juin prochain provoque la colère et l'inquiétude au sein du secteur Horeca qui attend toujours des précisions/décisions, tant sur le protocole applicable pour la réouverture en intérieur que sur certaines mesures d'assouplissements déjà avalisées par les experts virologues.

L'absence de ces mêmes précisions/décisions à quelques jours de l'ouverture des établissements est inacceptable d'autant qu'elle se répète depuis le début de la crise COVID !

Le secteur a besoin de clarté pour pouvoir ouvrir le 09 juin dans les conditions imposées. Comment réouvrir sereinement si l'on ne dispose que de quelques (5) jours pour évaluer la pertinence d'une ouverture dans les conditions imposées, passer commande, organiser son personnel et son service, etc.

La réouverture de ce 9 juin est marquée par la mise en œuvre de règles sanitaires plus particulières, surtout en matière d'aération et de ventilation.

De nombreuses interrogations restent présentes. Elles visent la ventilation, le nombre de personnes à table, l'organisation des buffets, l'autorisation des plexiglass, la distanciation entre les tablées, l'alignement ou non des heures de fermeture entre l'intérieur et l'extérieur, la possibilité d'adapter également les heures d'ouverture à la spécificité de certains établissements (dès 6h et non 8h).

Quelles sont les obligations de résultats émises par les virologues ? Quelles sont les obligations de moyens édictées par les politiques ? Si des équipements sont nécessaires, comment juger de leur efficacité ? Par quelles instances sont-ils agréés ?

Ce protocole sanitaire a des conséquences économiques et financières lourdes évoquant tout particulièrement le respect de la distanciation sociale entre les tablées, l'interdiction des plexiglass et la limite de 4 convives par table qui restreignent automatiquement la capacité d'accueil des établissements et peuvent rendre déficitaire leur exploitation.

Ajoutées à l'insécurité sanitaire et aux changements de comportements conséquents de la clientèle, les conditions d'exploitation se révèlent difficiles malgré les mesures d'accompagnement prises par les gouvernements.

Le secteur a besoin d'informations pratiques sur les mesures applicables bien avant le 04/06 ainsi que de perspectives claires pour les assouplissements annoncés par le dernier CODECO pour les mois de juillet et d'août.

Un projet d'Arrêté Ministériel est parvenu pour avis au Conseil d'Etat. Puisse l'avis être rendu cette semaine encore.

Contacts presse Fédération HoReCa Wallonie :

Thierry NEYENS – Président : [Gsm 0495/52.67.00](tel:0495526700)

Luc MARCHAL – Vice-Président : [Gsm 0475/42.24.02](tel:0475422402)

Pierre PORIAU – Secrétaire général : [Gsm 0477/67.35.40](tel:0477673540)